JOURS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE
(SAC DE TRI)
À PARTIR DU 6 JANVIER 2020

DANS LE SAC DE TRI, UNIQUEMENT :

Bouteilles et flacons en plastique

Journaux, revues, magazines...

Briques alimentaires

Cartons d'emballages

Emballages métalliques

Les cartons de grands formats doivent être déposés en déchèterie.

DANS LA BORNE À VERRE :

Bouteilles en verre Pots et bocaux en verre

Uniquement le verre alimentaire.

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

SYMSEM
Vos déchets ont un avenir

4, Grande rue/ 51240 Dampierre-sur-Moivre
03 26 70 19 28/ contact@symsem.fr
www.symsem.fr